L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

Les nouvelles APL

25 AOÛT 2025

Nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'APL (www.lignery.ca) sous l'onglet [***Publication / Les Nouvelles APL***] ou via la rubrique « *Fil de nouvelles* » afin de consulter les sujets d'intérêts suivants et d'accéder rapidement aux hyperliens:

TÂCHE	**A2526-BD-01**	L'annualisation de la tâche (avec référence aux min par cycle)
	Communiqué APL # 01	L'annualisation de la tâche – préambule « VRAI OU FAUX »
	Communiqué APL # 02a	Vérification de la tâche – préscolaire et primaire
	Communiqué APL # 02b	Vérification de la tâche – secondaire 9 jours et 5 jours
	Communiqué APL # 03a	Secteur JEUNES – Élaboration de la tâche
	Communiqué APL # 03b	Secteur FP – Élaboration de la tâche
	Communiqué APL # 03c	Secteur EDA – Élaboration de la tâche
	Communiqué APL # 04a	Secteur JEUNES – La tâche annuelle - Précisions
	Communiqué APL # 04b	Secteur FP – La tâche annuelle - Précisions
	Communiqué APL # 04c	Secteur EDA – La tâche annuelle - Précisions
	Communiqué APL # 05 à venir	Dépassement de la tâche enseignante – Que doit-on faire ? à venir
		Formulaire « Demande de paiement pour le temps supplémentaire effectué » à venir
	Entente CSS et APL	Entente « Déploiement de la surveillance au préscolaire et au primaire)
	Calculateur de tâches	Application « Appliprof »
	Formulaire : A2526-BD-04	Mécanisme de résolution des difficultés liées à la tâche
Échelle salariale		Communiqué APL # 06
Les statuts d'emploi	**A2526-BD-03**	Personnes enseignantes à statut précaire (contrat, supp + 10 jours etc.)
Annexes EHDAA		• Annexes secteur JEUNES • Annexes secteurs FP et EDA •
	A2526-BD-02	• Procédures pour la nomination des enseignants ressources et des enseignants soutien pour les élèves TC (secondaire).
Préscolaire		Maternelle 4 ans à temps plein – Objectifs, limites, conditions et modalités 25-26
POUR AFFICHAGE		Pour afficher • Le retrait préventif de l'enseignante enceinte • Les droits parentaux • Assurance-emploi : Quel revenu dois-je déclarer ? • Présentation de l'application « Appliprof » - Formation continue, tâche annualisée et poste à poste
Pour information		• Calendrier scolaire 2025-26 et les 200 jours

Souhaitez-vous devenir membre de votre syndicat ?

Ce n'est pas parce que l'employeur prélève à la source des cotisations syndicales que cela fait de vous un membre de L'APL.

IMPORTANT

Rendez-vous sur le site de L'APL afin de connaître les avantages et la procédure pour devenir membre !

Accédez au site: www.lignery.ca
[Vie syndicale / Devenir membre]